

Chelles le 20 juin 2017

CONVOCATION

Conseil Municipal

Cher (Chère) Collègue,

Suite au décret n°2017-1091 du 2 juin 2017, portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, je vous informe que la réunion du Conseil Municipal du **Vendredi 30 Juin 2017** aura lieu à **19h00** dans la Salle du Conseil Municipal.

Vous trouverez ci-joint, l'arrêté du Préfet et un extrait de l'annexe indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à élire.

Comptant sur votre présence, et vous en remerciant à l'avance, je vous prie de croire, Cher (Chère) Collègue, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Brice à vous,

Brice RABASTE,
Maire de Chelles,

